



Programme de formation

JAPONAIS CONVERSATIONNEL



02 32 77 51 30

hello@4skills.fr

www.4skills.fr

PRESENTATION DE LA FORMATION

Objectifs

Développer votre niveau dans les 4 compétences clés :

- Compréhension orale,
- Expression orale,
- Compréhension écrite,
- Expression écrite.

Durée

- De 10 à 50 heures de formation avec un formateur natif et certifié,
- De langue maternelle japonaise,
- Avec un accès illimité 24/7 à notre plateforme de formation digitale.

Modalités et délai d'accès

- Conditions d'admission : questionnaire d'évaluation du niveau à l'entrée en formation.
- Inscription tout au long de l'année.

Méthode pédagogique

- Le programme de formation sera conçu à partir d'une évaluation de votre niveau actuel et d'un échange sur vos objectifs.
- Les formateurs vous accompagneront au travers d'exercices et mises en situation.
- Les sessions sont planifiées en fonction de vos disponibilités et celui du formateur.
- Vous accéderez à des modules de formation avec auto-évaluation, quizz, évaluations par le formateur.

Certification

- LILATE Japonais – RS6141, inscrite au Répertoire Spécifique de France Compétences
- Pour en savoir plus : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6141/>.

Personnes en situation de handicap

- Nous sommes à la disposition de chacun pour mettre en place le dispositif le plus adapté.



Compréhension de la langue

- Compréhension de dialogues portant sur des sujets de la vie quotidienne ou des sujets professionnels.
- Exercices d'écoute et de reformulation à partir de sujets proposés par le formateur.

Enrichissement du vocabulaire

- Vocabulaire social et expressions courantes, vocabulaire de la relation clients/fournisseurs.
- Acquisition d'un vocabulaire plus en relation avec votre métier et besoins professionnels.

Expression orale

- Exercices de conversation sur des thèmes généraux ou à orientation professionnelle.
- Exercices de reformulation orale.
- Être capable de comparer ou de décrire quelque chose.
- Pouvoir exprimer un accord ou désaccord.
- Développer sa connaissance de la phonétique.

Grammaire

- Développer la grammaire fondamentale.
- Les pronoms personnels et possessifs, l'impératif, l'expression de la fréquence.
- Les verbes réguliers et irréguliers.

Expression écrite

- Réalisation d'exercices de rédaction d'emails portant sur divers sujets à orientation générale ou professionnelle.

Compréhension écrite

- Réalisation d'exercices de compréhension écrite (lecture et compréhension détaillé de documents, textes, articles proposés par l'animateur ou l'animatrice). Les sujets pourront être généraux, professionnels ou socio-professionnels.



Les formateurs

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Outre leur expertise technique, leur expérience et leur compétences pédagogiques leur permettent de s'adapter au niveau et au rythme de progression des apprenants.

Les moyens pédagogiques

- Programme basé sur des apports théoriques et de nombreux exercices pratiques.
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle des apprenants.
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation et des mises en situation.

Les moyens techniques pour les formations en présentiel

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Equipement disponible : ordinateurs, grand écran TV interactif, paperboard.

Les moyens techniques pour les formations en distanciel

- La formation est dispensée sur Teams ou Zoom.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, ressources formateur, fichiers d'exercices ...) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.
- Les participants recevront une convocation avec le lien de connexion à la session de formation.
- Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique est à disposition par téléphone au 02 32 77 51 30 ou par email à hello@4skills.fr.

Modalités d'évaluation

- Positionnement préalable par le biais d'un test écrit.
- Evaluation des acquis tout au long de la formation.
- Questionnaire de satisfaction renseignée à l'issue de la formation.



Pour les salariés et demandeurs d'emploi disposant d'un budget CPF.



Pour les salariés des entreprises dont la formation est prise en charge par l'employeur.



Pour les entreprises qui peuvent bénéficier d'une prise en charge totale ou partielle du prix de la formation.



Pour les demandeurs d'emploi dont le projet de formation s'inscrit dans le cadre d'une démarche de retour à l'emploi.